



ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL 2013

COMITE D'ETABLISSEMENT et DELEGUES DU PERSONNEL

Le syndicat SUD a été créé à saint Jean de Dieu en 2000.

Depuis 2001, nous sommes élus majoritairement et avons assuré la gestion du comité d'établissement (en cogestion avec la CGT depuis 2010).

SUD, C'EST QUOI ?

S... comme **SOLIDAIRES** : un syndicat de salariés issus de différentes professions, de différents secteurs d'activité. Nous refusons toute opposition catégorielle, tout corporatisme, tout ordre professionnel. Nous soutenons les salariés et les précaires, les soignants comme les administratifs et les logistiques.

U... comme **UNITAIRES** : car l'unité d'un maximum d'organisations syndicales et des salariés est un atout déterminant pour faire aboutir nos revendications. La division fait le jeu des patrons, des directions et du gouvernement.

D... comme **DEMOCRATIQUES** : le fonctionnement du syndicat doit être transparent. Notamment, les actions et les négociations ne doivent pas se faire sans les salariés, et encore moins contre eux.

Quelles raisons nous poussent à vouloir maintenir notre sensibilité différente au sein de l'hôpital :

- C'est d'abord hors de l'établissement qu'il faut chercher des réponses :
 - o Comme vous avez pu le constater lors des dernières luttes concernant les conventions collectives, le syndicat SUD (qui ne participe pas aux négociations de branche parce qu'il n'est pas représentatif nationalement) a œuvré largement pour informer, mobiliser contre des projets visant à baisser le coût du travail dans les établissements de notre secteur.
 - o La recommandation patronale se substituant à la CCN51 et ses conséquences néfastes pour la suite des négociations dans la CCN66 et la convention de la Croix Rouge, le scandaleux accord de Wagram (ANI : Accord National Interprofessionnel) sur l'emploi et la flexibilité du travail signé par certaines organisations syndicales patronales et de salariés nous heurtent au plus haut point car il culpabilise des travailleurs victimes des choix de leurs «élites». Ceci nous conforte dans notre volonté de lutter pour le respect des droits des travailleurs et contre la casse du Code du Travail.

- **Localement, notre but est de poursuivre nos actions et nos investissements dans le cadre d'une politique sociale prioritaire.**

- Même si l'ANI réduit les moyens d'action des élus des salariés au **Comité d'Etablissement**, vos élus SUD continueront à être attentifs à la bonne marche économique et humaine de l'établissement et défendre vos droits en utilisant tous les moyens dont ils disposent. Notre objectif pour le prochain mandat est de poursuivre dans la même dynamique.
- **Les délégués du personnel SUD** continueront d'exiger que le respect des personnes, du droit, et qu'une expression professionnelle de qualité retrouvent toute leur place dans l'hôpital comme dans la société. Vos délégués SUD assurent la défense des salariés ; ils peuvent être contactés à tout moment, afin de régler les litiges concernant le droit du travail.
- **Le CHSCT** a pour mission de vérifier que les conditions de travail et de sécurité sont respectées pour tous les salariés de l'établissement. C'est pourquoi nous avons été attentifs et le serons toujours aux appels du personnel en souffrance ; nous avons déclenché à plusieurs reprises des procédures de danger grave et imminent qui ont permis le plus souvent, de trouver des solutions.
- Les différents clivages entre salariés (primes discriminatoires, non récupération des jours fériés pour les nouveaux embauchés ...), les différentes pressions psychologiques sont impulsées par certains décideurs et justifiées par d'éventuelles restriction budgétaires à venir alors même que l'hôpital est en excédent budgétaire depuis 3 ans.

Nous poursuivrons notre lutte contre la réduction des effectifs, le non remplacement du personnel, la sous-traitance de métiers indispensables au fonctionnement de l'hôpital et la dégradation continue des conditions de travail et de soin.

Cette année encore SUD se présente à vos suffrages afin de continuer cette lutte pour la justice sociale, pour l'accès à une information claire et non amputée d'une partie de son contenu, contre les accords catégoriels qui divisent les salariés, et pour être force de proposition.

A vous de faire le bon choix entre deux approches de la crise : celle qui culpabilise les travailleurs et leur fait payer le prix fort, ou celle qui pointe du doigt d'autres responsables qui s'engraissent en asservissant toujours plus les travailleurs en épuisant parallèlement les ressources de la planète.

Nous comptons sur vos voix pour nous aider à poursuivre la politique que nous avons mise en place.

Le premier tour des élections aura lieu le 04 juin 2013 de 9 h 00 à 15 h 30

Espace conférence (au dessus du self) salle n°1

Pour les personnes absentes ou travaillant sur les structures extérieures votez par correspondance. Pour être valide le bulletin doit arriver au plus tard le jour même.